



APPEL A CANDIDATURE POUR EXPOSITION D'ARTISTES LOCAUX

2020

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné propose aux artistes locaux d'exposer leurs œuvres dans l'atelier-galerie Les Arts d'Ille située dans le centre bourg de Saint-Germain-sur-Ille sur la période de septembre à décembre 2020.

Le lieu de 70 m² a pour objectif d'offrir un espace de travail et d'exposition temporaire aux artistes du territoire tout en favorisant la rencontre avec les habitants.

Conditions de participation :

- Habiter une des 19 communes du Val d'Ille-Aubigné et/ou être adhérent d'une association d'arts plastiques de la communauté de communes.
- Pratiquer une discipline artistique en amateur dans le domaine des arts visuels (peinture, dessin, photographie, sculpture, modelage...), hors artisanat.
- **Assurer les permanences d'ouverture de la galerie, gestion en autonomie de l'exposition sur la période souhaitée.**
- La galerie est mise à disposition gratuitement des artistes.

FICHE DE PARTICIPATION A REMPLIR ET A RENVOYER AU PLUS TARD LE 31 AOÛT 2020

(pour le mois de septembre,...).

à Morgane Delamarre-Jaouen, chargée du développement culturel.

Par mail : artsdille@valdille-aubigne.fr ou par courrier : Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné
1, La Métairie 35 520 Montreuil-Le-Gast

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Andouillé-Neuville Aubigné Feins Gahard Guipel Langouët La Mézière
Melesse Montreuil-le-Gast Montreuil-sur-Ille Mouazé Saint-Aubin-d'Aubigné
Saint-Germain-sur-Ille Saint-Gondran Saint-Médard-sur-Ille Saint-Symphorien
Sens-de-Bretagne Vieux-Vy-sur-Couesnon Vignoc

SIÈGE 1 La Métairie • 35520 Montreuil-le-Gast
Tél. 02 99 69 86 86 • Fax 02 99 69 86 87
Mail contact@valdille-aubigne.fr
www.valdille-aubigne.fr

**PÔLE ÉCONOMIE ET
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

INFORMATION ET CONTACT

Nom :

Prénom :

Pseudonyme :

Date de naissance :

Adresse complète :

Tél:

Mail :

Site internet :

Numéro siret ou d'enregistrement à la maison des artistes :

Compagnie et N° d'assurance responsabilité civile :

Adhérent(e) d'une association d'arts plastiques du territoire ? si oui laquelle?

Avez-vous déjà exposé 5HORS Les Arts d'Ille), si oui dans quels lieux ?

Avez-vous déjà utilisé l'atelier-galerie Les Arts d'Ille ? Si oui en quelle(s) année(s) :

PRÉSENTATION DU PROJET D'EXPOSITION

Pratique artistique exposée :

Description du projet d'exposition, démarche artistique :

(Merci de joindre un descriptif de votre travail avec des photos pour les supports de communication)

Exposition individuelle ou collective :

(si oui indiquer le(s) nom(s) des personne(s) et remplir une fiche pour chaque exposants.)

Niveau de pratique / statut : Amateur / Professionnel / En voie de professionnalisation / étudiant en Art

(Supprimer les mentions inadéquates)



ORGANISATION DE L'EXPOSITION :

Dates souhaitées pour exposer entre à partir de mi-septembre jusqu'au 20 décembre 2020 :

(Proposer au moins deux périodes avec les dates) :

Jours d'ouverture et horaires de permanences à la galerie pendant l'exposition :

(Ouverture possible tous les jours entre 8h et 20h)

Propositions d'animations pendant l'exposition : *(ateliers, stages, vernissages, rencontres,...), précisez les dates, les intervenants, les tarifs...*

Les conditions d'utilisation et
d'exposition

Le lieu peut être utilisé comme atelier, espace de recherche et d'exposition.

Les projets peuvent être individuels ou collectifs. Ils peuvent également être participatifs et s'adresser aux habitants du territoire.

Les permanences, les animations, le montage et le démontage des œuvres sont réalisés par les artistes exposants.

Ouverture au public possible tous les jours de la semaine et du week-end entre 8h et 20h.



Les ventes ne sont pas autorisées dans la galerie-atelier.

Afin de pouvoir bénéficier de la galerie-atelier Les Arts d'Ille, une convention sera signée avec la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné, un chèque de caution de 100 euros (non encaissé) et une attestation d'assurance seront à fournir.

Lors de la remise des clés, un état des lieux et de sortie sera réalisé avant et après chaque exposition.

J'accepte les conditions d'utilisations et d'exposition de la Galerie les Arts d'Ille et je m'engage à les respecter.

Informations sur la galerie

Galerie située en face de l'église, au rez-de-chaussée d'une maison de bourg avec habitation à l'étage.

Murs blanc, poutres apparentes, sol carrelé

Sanitaire et coin cuisine (frigo et bouilloire et petite vaisselle)

Petit local de stockage

Matériel mis à disposition : socles, cimaises, tables, tréteaux, chaises, vidéo projecteur

Commerces de proximité et marché tous les vendredis soir

Proximité avec la bibliothèque et l'école

Halte sncf

NB : En raison du contexte sanitaire la jauge de la galerie est fixée à 70 personnes maximum notamment pour les vernissages. Cette condition pourra être revue en fonction de l'évolution de la situation. L'entrée et la sortie de la Galerie se feront par deux accès distincts. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition du public.

Des travaux sont prévus à la galerie en fin d'année 2020, la période n'est pas encore déterminée, mais ils seront réalisés entre les périodes d'expositions.

Protection des données personnelles

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, votre demande d'inscription pour exposer à la galerie les Arts d'Ille sera enregistrée par le service culture dans un tableau collectant vos données personnelles (nom-prénom-adresse-numéro de téléphone-mail) qui ne seront utilisées qu'à la seule fin d'organiser les expositions dans le lieu. Ce tableau sera détruit à l'issue de la saison 2019/2020.

Les données que nous collectons sont stockées de manière sécurisée et accessibles uniquement par nos services. Elles ne seront en aucun cas cédées ou vendues.

Vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, accès, rectification, effacement et de limitation.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à : dpd@cdg35.fr

Nous vous remercions de votre confiance.

J'accepte de recevoir les informations concernant la galerie et l'appel à candidature pour les saisons à venir.